

Destinataires  
Bureau confédéral, DSC, UD, Fédérations

Vanves, le 25 janvier 2023

---

## **Licenciements, activité partielle : motion de soutien de la Commission Administrative Fédérale de la FGTA-FO aux salariés et syndicats impactés**

---

La Commission Administrative Fédérale de la FGTA-FO, réunie à Vanves le 25 janvier 2023, apporte son soutien aux salariés et syndicats victimes de la crise de l'énergie, de la crise inflationniste ou de mauvaises gestions actionnariales.

En premier lieu, la CAF dénonce la situation subie par les 1600 salariés de Place du Marché (ex-Toupargel) dont l'entreprise a été déclarée en liquidation judiciaire, le 13 janvier dernier. Cet immense gâchis fait suite à l'absence totale de stratégie commerciale maintes fois dénoncée en vain par FO.

Aujourd'hui, les salariés et le syndicat FO Place du Marché revendiquent en toute légitimité, aux actionnaires, la famille Bahadourian, 90<sup>e</sup> fortune de France avec un patrimoine estimé à 1,3 milliard d'euros, des indemnités supra-légales de licenciement.

La CAF apporte son soutien total aux salariés mobilisés qui occupent aujourd'hui les entrepôts de l'entreprise.

Par ailleurs, de nombreuses entreprises de nos secteurs subissent un contexte difficile (inflation élevée, négociations commerciales compliquées qui ne permettent plus de dégager des marges, etc.), et les salariés en sont les premières victimes.

A cet égard, la proposition de loi Egalim visant à rééquilibrer les négociations commerciales entre industriels et distributeurs devra jouer un rôle majeur pour donner enfin des perspectives aux industries où les accords APLD (activité partielle de longue durée) et les suppressions de postes se multiplient (Cémoi, Groupe Cofigéo, etc.).

Pour la CAF, l'emploi est une priorité au même titre que le pouvoir d'achat. En aucun cas, les salariés ne doivent constituer la variable d'ajustement des négociations qui entourent cette proposition de loi.

*La Commission Administrative Fédérale de la FGTA-FO*